

En réponse à la première question, je pense avoir dit à la Chambre que nous avons eu des entretiens sérieux et en aurons sans doute d'autres bientôt.

Le très hon. M. Diefenbaker: Si je puis poser une question supplémentaire, je voudrais savoir quand le ministre a changé d'idée au sujet de la déclaration qu'il a faite avant et pendant la campagne électorale; il disait alors que si le gouvernement de la république de Formose était exposé à quelque danger, la reconnaissance ne se ferait pas et la Chine communiste en serait avisée.

M. l'Orateur: Je pense que la question n'est pas posée dans une forme acceptable. Le très honorable représentant a demandé au ministre s'il avait changé d'avis au sujet d'une question. Posée ainsi la question est irrecevable.

Le très hon. M. Diefenbaker: Puis-je la formuler autrement et demander au ministre s'il a modifié son point de vue depuis qu'il a fait cette déclaration?

[Plus tard]

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme il a déclaré que le Canada est maintenant en faveur d'une seule Chine, trouve-t-il que le gouvernement de la Chine Rouge est aussi celui de Formose?

M. l'Orateur: A mon avis, la question prête à controverse.

Je crois que le député de Saint-Jean-Ouest invoque le Règlement. Le député de Selkirk a la parole.

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE—LA PERTE D'UN QUOTA PAR LES PROVINCES DE L'OUEST

M. Ed Schreyer (Selkirk): Merci, monsieur l'Orateur. J'étais sur le point de conclure que Votre Honneur estimait que je n'étais plus député. Je n'ai pas encore démissionné. Je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. En fait, elle a trait à la question posée plus tôt cet après-midi par le très honorable député de Prince Albert. Étant donné que l'industrie laitière de l'Ouest a perdu un quota d'un million de livres et que six millions de livres ont été réparties ailleurs au Canada, le ministre voit-il comment remédier à une politique laitière qui dénote un si grand parti pris régional.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Le résultat qu'évoque le député n'est pas attribuable à une politique donnée

[L'hon. M. Sharp.]

de la Commission canadienne du lait. Chose certaine, les politiques de la Commission canadienne du lait sont appliquées uniformément d'un bout à l'autre du pays et continuerons à résister à l'adoption de politiques régionales pour restreindre le commerce interprovincial en ce qui concerne la Commission canadienne du lait.

M. Schreyer: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas dit—le ministre de l'Agriculture en conviendra, j'en suis sûr—que la politique de la Commission canadienne du lait était discriminatoire; ce sont plutôt ses effets qui le sont. Le ministre de l'Agriculture pourrait-il nous dire si le gouvernement refuse de prendre des dispositions au sujet de la politique laitière et quand il prendra les mesures dont il a parlé comme en fait foi la page 9388 du hansard d'hier. Il sera heureux, a-t-il dit, de mentionner toutes les initiatives prises par le gouvernement pour aider l'agriculture de l'Ouest.

L'hon. M. Olson: Je serai heureux d'en faire l'énumération, qui est assez longue, si le Règlement permet à Votre Honneur de me laisser faire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je crois comprendre que le député voudrait poser une question complémentaire. Je dois lui faire observer, cependant, qu'il ne reste que quelques minutes et que les députés de Saint-Jean-Ouest et de Hillsborough sont impatients de prendre la parole.

[Plus tard]

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je me proposais de poser une question complémentaire à celle du député de Selkirk. Je pourrais peut-être en faire une question distincte. Il s'agit du problème grave de l'industrie laitière des Prairies. Le ministre ne sait-il pas que les critères de la politique laitière sont injustes pour les producteurs des Prairies.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que cette question-là aussi est litigieuse.

L'HABITATION

TERRE-NEUVE—LA PARTICIPATION FÉDÉRALE AU PROGRAMME DE GROUPEMENT DES TERRAINS ET AUTRES

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre suppléant chargé de l'habitation. Le gouvernement fédéral ou certains de ses organismes ont-ils conclu quelque entente avec Terre-Neuve, qui leur permettrait de participer au programme de groupement de ter-